

# INFO-NÉGO

## DERNIÈRE HEURE!



### Info-Négo | Collèges

Volume 5 no 20 – 14 mai 2021

*Négociation sectorielle*

## Le SPGQ dépose une offre globale exploratoire et demande la médiation

Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) a été convié, le 11 mai dernier, à un blitz de négociation par le Comité patronal de négociation des collèges (CPNC). Au terme de cette rencontre, la partie syndicale a indiqué à l'employeur qu'elle ferait une demande de médiation, conformément à la résolution adoptée par le conseil des unités d'accréditation regroupées des collèges.

Étant donné la [rencontre constructive](#) entre la présidente du SPGQ, Line Lamarre, le premier ministre, François Legault, et la présidente du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), Sonia LeBel, le comité de négociation s'attendait à ce que ses vis-à-vis à la table sectorielle aient les mandats nécessaires pour régler la négociation rapidement.

Les attentes étaient élevées après la déclaration que Mme LeBel a fait sur Twitter au sortir de la rencontre. « Les échanges ont été fructueux, a-t-elle écrit. Nos équipes sont prêtes à intensifier les négos. Il y a tout sur la table pour améliorer les conditions de travail [...] »

Or, le CPNC ne semble pas avoir reçu ses mandats pour régler les graves problèmes d'attraction et de rétention qui ont une incidence sur la qualité des services à la communauté. Actuellement, le SCT offre moins de 250 \$ par employé pour régler ces problèmes dans le réseau collégial, ce n'est pas sérieux!

Le CPNC a demandé au comité de négociation de procéder comme lors du blitz en 2020, en début de pandémie. Le syndicat s'était vu demander de prioriser ses demandes, ce qui n'avait pas donné lieu à un règlement.

Le syndicat a demandé au CPNC de lui indiquer ses ouvertures et ses fermetures par rapport à ses demandes afin d'accélérer le processus. La partie patronale refuse de le faire tant que la partie syndicale n'a pas priorisé les demandes entérinées par ses membres. Le syndicat a alors informé la partie patronale qu'elle fera une demande de médiation.

Malgré cette situation, le comité de négociation a procédé, le 14 mai, au dépôt d'une offre globale exploratoire. L'objectif est d'accélérer les discussions et dénouer cette impasse afin de s'assurer que les personnes professionnelles soient rémunérées à leur juste valeur. La partie syndicale continuera de rencontrer la partie patronale afin d'avancer l'issue de cette négociation pour en arriver une entente satisfaisante pour les membres.

#### **Comité de négociation des collègues**

Julie Comtois

Stéphane Gosselin

Ryan W. Moon

#### **Responsable politique de la négociation**

Adi Jakupović, secrétaire du SPGQ

#### **Conseiller en négociation**

Luc Desjardins

---

[>> Consulter les archives Info-Négo](#)

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)

